

Fanfare lausannoise

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197446>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cinquanta, fe état dè ruminà on bocon ein deseint que po cé prix son père ein porà bin atsetà on outro, et fe état, avoué prà peina, dè sè decida à lo veindrè. Adon Sami soo sa renaille et lài compté quatre ceint cinquanta francs ein beliets dè banqua, ein napoléions et ein pices dè 5 francs et lo gosse tracé lavi avoué cllia fortèna.

Déval lo né, quand Sami a clliou sa boutèqua, preind la vioula que l'einvortollè dein 'na gazetta et tracé à la Cràì fédèrala, conteint qu'on bossu, ein sè deseint: « Qui de deux mille paie 450, reste : 1550. Bouna dzornà ! »

Ein arveint à la Cràì fédèrala, ye demandé après se n'Anglais ; mà lo someiller que lo vâ avoué on petit paquieit dézo lo bré, se fot à rirè et lài fâ : « Veni-vo assebin apportà on violon ? » et lài conté que n'est pas lo premi et que l'ein est dza venu onna demi-doanna, ti à tsacon avoué on violon à veindrè à ne n'Anglais.

— Et l'Anglais ! n'est-te pas à l'hôtel ? fâ Sami.

— Ouai ! pas mé d'Anglais que d'amo rodzo. Vo z'ài z'u à fèrè avoué on chenapan que vo z'a ti rôbà et qu'a decampà avoué son petit couastro.

— M'a portant de que cé violon vaillessâi prà d'ardzeint.

— Câisi-vo ! lè z'a ti atsetà po on franc cinquanta pice dein la boutèqua dè vilhè ferraille à o père Bistelet.

— Eh ! t'escarfillaï pi po onna tsaravouta, se fe Sami ein sè reintorneint, et tadà que ti lè z'Anglais et ti lè couastro séyont à fond dâo lé ! Mè vouâiquie on galé lulu avoué ma vioula !

C.-C. DÉNÉRÉAZ.

Le jour de la semaine. — Un correspondant des *Annales politiques et littéraires* indique la méthode suivante pour déterminer le jour de la semaine correspondant à une date donnée. La voici :

Premier exemple. On est, par hypothèse, au 27 janvier 1899, et l'on veut savoir à quel jour correspondait le 27 janvier 1838.

Du 27 janvier 1838 au 27 janvier 1899, il s'est écoulé 61 ans, pendant lesquels il y a eu 15 années bissextiles, la première en 1810, la dernière en 1896 (*) Chaque année faisant progresser d'un jour le 1er de l'an, il s'ensuit qu'en 1899, on aura gagné 61 jours plus 15 jours, soit 76 jours.

76 divisé par 7 donne pour reste des semaines entières écoulées 6 jours. Le 27 janvier 1899 étant un *vendredi*, le 27 janvier 1838 est venu six jours plus tôt. Donc, en remontant dans le calendrier, à partir de *vendredi*, on a *jeudi* 1, *mercredi* 2, *mardi* 3, *lundi* 4, *dimanche* 5, *samedi* 6. Donc, le 27 janvier 1838 était un *samedi*.

Deuxième exemple. Quel jour correspondait au 27 janvier 1738 ?

Nous partons toujours du *vendredi* 27 janvier 1899. On a, de 1738 à 1899, 161 ans.

Le nombre d'années bissextiles, dans cette période, est de 39. Total : 200. Or, 200 divisé par 7 donne pour reste 4. En remontant dans le calendrier, on a *jeudi* 1, *mercredi* 2, *mardi* 3, *lundi* 4. Donc, le 27 janvier 1738 était un *lundi*.

La mère du président. — Le nouveau président de la République a encore sa mère, une vénérable femme de 86 ans qui, le chef coiffé du bonnet du pays, vit dans sa ferme de Marsanne. Un journaliste français est allé la voir au lendemain de l'élection présidentielle, et voici le joli croquis rapporté de cette entrevue :

« Elle est assise sur sa chaise, très droite malgré ses 86 ans ; elle porte un bonnet blanc, largement tuyauté et dont les brides se nouent en éventail sous sa figure rose et toute ronde,

(*) Partant de la première année bissextile après la date indiquée, on obtient le nombre d'années bissextiles en divisant l'intervalle par 4. Ainsi, de 1840 à 1899, on trouve 15 années, y compris 1840.

éclairée de ces beaux yeux francs du Midi que l'âge n'éteint pas. Autour de la taille, un tablier de cretonne bleue étale ses plis tout neufs. Il est impossible d'être plus gentiment et plus loyalement paysanne.

Quelqu'un explique à M^{me} Loubet que j'ai vu son fils hier à Versailles, qu'il était bien portant et semblait satisfait. A ce mot, elle lève sur moi des yeux surpris, un peu tristes, et elle répète :

— Satisfait ! satisfait ! Moi, je ne suis pas satisfaite !...

Et c'est, en fin de compte, la seule impression que lui ait laissée l'annonce d'un tel événement. Elle a dit, paraît-il, en recevant le premier télégramme :

— Ah ! le pauvre ! que d'ennuis il va avoir...

Pas une parole d'orgueil, rien que la crainte de voir son garçon ennuyé.

N'est-ce pas charmant ?...

La barbe. — «... Un véritable électisme préside au port de la barbe, dit madame la baronne Staffe, dans ses notes mondaines des *Annales politiques et littéraires*. Je trouve qu'on fait bien de consulter son apparence plutôt que la mode, en ce qui concerne ce signe de la toute-puissance.

« Un jeune homme aux yeux bleus, aux cheveux blonds, portera la moustache à la gauloise, moustache tombante.

« Un homme d'un certain âge se trouve souvent très bien d'encadrer son visage de la barbe Henri IV, mais c'est à la condition que cette barbe ne soit ni trop rude, ni multicolore.

« La royale est indiquée avec la moustache ordinaire aux hommes d'âge moyen, qui ont une tête militaire. Mais un jeune brun, au teint blanc, coloré aux joues, se donne l'air d'une figure de cire avec la royale et une moustache noire cosmétiquée, relevée en crocs.

« Le collier de barbe est laid et vulgaire. Les favoris-côtelettes vont à ceux qui ont un air grave. Pour un jeune homme de trente ans, je recommande vivement la coupe de cheveux et la barbe courtes en pointe Henri III.

« J'adresserai, pour finir, une prière à certains hommes âgés. Qu'ils ne se teignent ni les cheveux, ni la barbe, je les en conjure ; ils ne trompent personne. Qu'ils se soumettent avec grâce à l'inévitable. Ils n'en seront pas enlaidis, bien au contraire. Les cheveux blancs et la barbe grisonnante feront à leur visage fatigué un cadre infiniment plus seyant que ces affreux faux cheveux noirs, que cette barbe cirée et raidie par la pommade trompeuse. »

La dernière du « bal de Waterloo ». — On sait que le jour même de la grande bataille de Waterloo, la duchesse de Richmond donnait à Bruxelles un bal demeuré fameux sous la dénomination de *bal de Waterloo*. Il existe encore une survivante de cette sauterie antinapoléonienne. C'est une Anglaise, lady Carew qui vient de célébrer le 101^{me} anniversaire de sa naissance.

La centenaire aime à se remémorer que le jour de la grande chute, vêtue d'une robe rose pâle, elle dansa à Bruxelles avec quelques-uns des héros de Waterloo.

Elle n'oublie pas de laisser entrevoir que tous la trouvaient charmante. Un an plus tard, la jolie miss Jane Cliffe épousait lord Carew.

Une bonne âme de femme. — Une jeune et charmante femme, qui s'est mariée par amour, malgré ses parents, en est déjà arrivée à la période des déceptions, bien que son mariage ne date que d'un an à peine. Son mari la maltraite, hélas ! Mais elle se montre douce, résignée et cherche à l'excuser.

— Avais-je raison de m'opposer à cette

union ? lui dit sa mère. Pauvre enfant ! te voilà malheureuse.

— Mais non, maman, je te promets.

— Un brutal.

— Oh ! un peu vif seulement.

— Qui te roue de coups.

— Que veux-tu, dit la jeune épouse avec un sourire triste, ça ne l'empêche pas de m'aimer toujours. Il n'y a que sa manière qui a changé. L'année dernière, c'était son cœur qui battait, maintenant c'est sa canne.

Une belle et élégante pénitente s'agenouille au confessionnal et demande au prêtre qui l'écoute :

— Mon père, fais-je du mal quand je vais au bal ou au théâtre ?

— Vous me demandez cela à moi, ma fille ? répond le prêtre, mais c'est à vous de me le dire.

— Pourriez-vous me dire où demeure ce nouveau dentiste américain qui arrache les dents sans douleur ?

— Oui, allez seulement au bout de cette petite rue, puis vous tournerez le coin et de là vous entendrez déjà crier les gens.

Choses à deviner.

Mot de notre dernière charade : DIX. — Ont deviné MM. G. Payot ; Gaud, Lausanne ; H. Simond, Serrières ; E. Favre, Romont ; J. Charmey, Yverhois ; Séchaud, Cossonay ; Bastian, Forel ; Rossier-Richard, Vevey ; Lse Orange, Genève. — La prime est échue à M. Ls Rossier-Richard, à Vevey.

Problème.

Un chapelier a deux chapeaux à vendre, mais il ne lui reste qu'une boîte. S'il met le premier des chapeaux dans la boîte, il vaut le double de l'autre. Si c'est au contraire le second chapeau qu'il y place, sa valeur est les $\frac{2}{3}$ de celle du premier. La boîte seule vaut soixante-quinze centimes ; quel est le prix de chacun des chapeaux ?

Un très beau concert nous est annoncé pour mardi soir, 7 courant. Il sera donné au Théâtre, par le *Corps de musique d'harmonie*, avec le bienveillant concours de M^{me} Bonade, professeur de chant, à Genève ; de M^{lle} Dériane, son élève ; de M^{lle} Buisson, pianiste, et de M. Licher, clarinette-solo de l'*Harmonie nautique* de Genève. — Les billets sont en vente chez MM. Tarin et Dubois.

Fanfare lausannoise. — *XII^e soirée annuelle*, aujourd'hui, au Théâtre, avec le gracieux concours de *La Muse*. Entr'autres : *Grande fantasia sur la Walkyrie*, de Wagner ; *Concerto pour trombone*, de Sachse. Pour la partie littéraire : *Jean-Marie*, drame en vers, de Theuriot ; *Les Méprises de Lambinet*, comédie de Meilhac et Halévy.

THEATRE. — Le légitime succès obtenu jeudi par *La Figurante*, l'intéressante et fine comédie de Curel, a engagé l'administration à la répéter demain soir. Pour terminer le spectacle, *Un fil à la patte*, de Feydeau. — Rideau à 7 $\frac{1}{2}$ h.

L. MONNET.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

Fournitures de bureaux.

Papier à lettre et enveloppes avec en-tête. — Factures. — Circulaires.

Cartes d'adresse et de visite.

Faire-part.

MENUS ET CARTES DE TABLE

OCCASION		Les grands stocks de marchandise pour la Saison d'automne et hiver, telle que :
Etoffes pour Dames, fillettes et enfants,		
	dep. Fr.	1 p. m.
Milaines, Bouxkins, Cheviots p ^r hommes	» 2 50 »	
Coutil imprimé, flanelle laine et coton	» 45 »	
Cotonnerie, toiles écrués et blanchies	» 20 »	
jusqu'aux qualités les plus fines sont vendues à des prix excessivement bon marché par les Magasins populaires de Max Wirth, Zurich. — Echantillons franco. —		
Adresse: Max Wirth, Zurich.		

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Hovard.